



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B.4.1

**Numéro de la demande :** 2008-2881  
**Demande :** Conversion en homologation complète sans consultation  
**Produit :** Microbicide de qualité technique Kathon 287  
**Numéro d'homologation :** 27418  
**Matières actives (m. a.) :** 4,5-dichloro-2-(n-octyle)-3(2H)-isothiazolone, ISZ  
**N° de document de l'ARLA :** 2391573

### But de la demande

La présente demande a pour objet la conversion de l'homologation conditionnelle du microbicide de qualité technique Kathon 287 en homologation complète. Les conditions à réaliser comprenaient la détermination expérimentale des coefficients de partage octanol/eau, des méthodologies analytiques pour la détection des matières actives et leurs dérivés, la détermination de la bioaccumulation des dérivés dans le poisson et des essais opérationnels en tour de refroidissement opérationnelle.

### Évaluation des propriétés chimiques

Les données sur les propriétés chimiques pour le produit de qualité technique et la préparation commerciale avaient déjà été évaluées, et il avait été déterminé qu'elles étaient complètes.

### Évaluations sanitaires

Aucune évaluation sanitaire n'est requise pour la présente demande.

### Évaluation environnementale

La méthodologie analytique demandée pour la détection du 4,5-dichloro-2-(n-octyle)-3(2h)-isothiazolone et les coefficients de partage octanol/eau ont été soumis. Le log  $K_{oe}$  se situait entre 1,5 et 3,15, ce qui indique qu'il ne devrait pas y avoir de bioaccumulation des principaux dérivés. D'après l'évaluation du risque réalisée à l'origine et ces nouveaux renseignements, il ne devrait pas y avoir de persistance ni de bioaccumulation des résidus de microbicide de qualité technique Kathon 287 et, si celui-ci est utilisé conformément au profil d'emploi accepté, ces résidus devraient se diluer et se dégrader dans le système de traitement de l'eau. Par conséquent, l'exposition environnementale à la matière active ou à ses dérivés ne devrait pas être une source de préoccupations environnementales.

### Évaluation de la valeur

Aucune évaluation de la valeur n'est requise pour la présente demande.

## **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis à l'appui du produit, à savoir le microbicide de qualité technique Kathon 287, et elle a jugé que les renseignements étaient suffisants pour permettre la conversion en homologation complète.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2014

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.